



## Une Place Sur Cette Terre

[Christine Pedotti](#) 18 Janvier 2018

Des hommes, des femmes, des enfants quittent leur pays. Ils partent en hâte, avec peu ou rien : un sac, quelques effets personnels, un peu d'argent, un téléphone. Ils fuient la guerre, les menaces, la misère, la mort. Derrière eux, des parents, des amis, une histoire, une culture, une terre, dont ils savent qu'ils ne les retrouveront peut-être jamais. Leur périple est une suite d'épreuves : inconfort, faim, soif, peur, voire violence, viol, séquestration. Enfin, ils réussissent à poser les pieds et leur maigre barda dans un pays où les êtres humains sont des personnes munies de droits, même si elles n'ont pas de titre pour y séjourner ; un pays où il y a des juges, des avocats, des tribunaux, des hôpitaux, des médecins.

Pourtant, dans ce pays, ils vont se heurter à des murs ; demander l'asile devient un parcours du combattant, un monstrueux labyrinthe de complications administratives, de procédures tatillonnes et suspicieuses. On accueille parce qu'il y a une obligation formelle de le faire en vertu des accords internationaux (Convention relative au statut des réfugiés signée à Genève en 1951), mais on le fait du plus mauvais coeur possible. Un réfugié est d'abord, administrativement, un fraudeur potentiel, quelqu'un qui ment sur la situation de menace qui l'a poussé à quitter son pays et qui viendrait « profiter » de la richesse de l'accueil. En France, les demandeurs d'asiles sont traités par l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, dont, hélas, la pratique n'est plus guère de protéger, comme son nom semble l'indiquer, mais de débouter.

Aujourd'hui, dans notre pays, face à tous ces hommes et femmes errants, frappés par le malheur, la compassion a été remplacée par le soupçon. La fermeture des frontières s'est accompagnée de la fermeture du coeur. « *Ils n'ont qu'à rentrer chez eux* », entend-on dire, comme une évidence, quand, précisément, ces gens n'ont plus de « chez eux ».

Depuis des années maintenant, les gouvernements n'ont cessé d'aggraver la rudesse des conditions d'accueil, de peur de créer, si on se laissait aller à un peu d'humanité, un « *trou d'air* », qui amènerait plus de candidats. Face à cette misère, on prétend, et c'est le cas de la politique gouvernementale actuelle, faire la différence entre les réfugiés, qui relèveraient de l'asile, et les migrants « *économiques* », qui eux devraient être largement refoulés ou reconduits, comme si la famine était une menace moins grande qu'une guerre.

Dans les faits, la France, et c'est notre honte, choisit de pratiquer l'accueil par la dissuasion. Les fonctionnaires de l'État détériorent les abris misérables de ceux et celles qui n'ont pas trouvé

place dans l'hébergement d'urgence. Les citoyens et citoyennes qui, par devoir d'humanité, tentent de venir en aide aux étrangers en situation irrégulière sont menacés. Des policiers et des juges zélés interprètent une loi qui devait lutter contre les passeurs pour poursuivre ceux qui abritent et protègent. Si ces scandales perdurent, c'est parce que l'opinion publique est très largement opposée à l'arrivée de ces étrangers, qu'elle perçoit comme un péril et une menace au lieu de les voir comme des êtres humains en danger.

Les associations, dont un certain nombre opèrent par délégation de l'État, et donc à la fois sur des crédits publics et du bénévolat, ne savent que trop que le *distinguo* entre ceux qui relèveront du droit d'asile et ceux qui seront déboutés est une sorte de terrible loterie. Pour ceux et celles qui les rencontrent tous les jours, un étranger est une personne, qui a des yeux, un visage, une histoire, un destin. Qu'importe de quel statut il relève, ce qui lui est dû est la fraternité, la simple et élémentaire solidarité humaine.

Nous pouvons comprendre que l'État se sente tenu de réguler les flux migratoires parce qu'il lui appartient de maintenir la paix civile et que l'opinion publique n'est pas hospitalière. C'est pourquoi il est de notre responsabilité de peser sur l'opinion, et de faire progresser le sens de l'accueil. La France a les moyens de le faire. Si, comme le disait Michel Rocard, nous ne pouvons pas « *accueillir toute la misère du monde* », nous devons – c'est la suite de la phrase – « *prendre [notre] part* » ; notre part des demandeurs d'asile, mais aussi notre part de la misère du monde. Il n'est pas possible de dire à des hommes, des femmes ou des enfants qu'ils n'ont pas leur place sur cette Terre. On ne peut pas renvoyer des gens sans savoir où, comment, dans quelles conditions, ils vont pouvoir poser leur sac et leur vie.

Ainsi que le répète le pape, c'est aussi un enjeu spirituel. Il s'agit de leur vie et de leur humanité, mais aussi de notre âme, et de notre humanité. Notre engagement commence ici...

**CHRISTINE PEDOTTI**